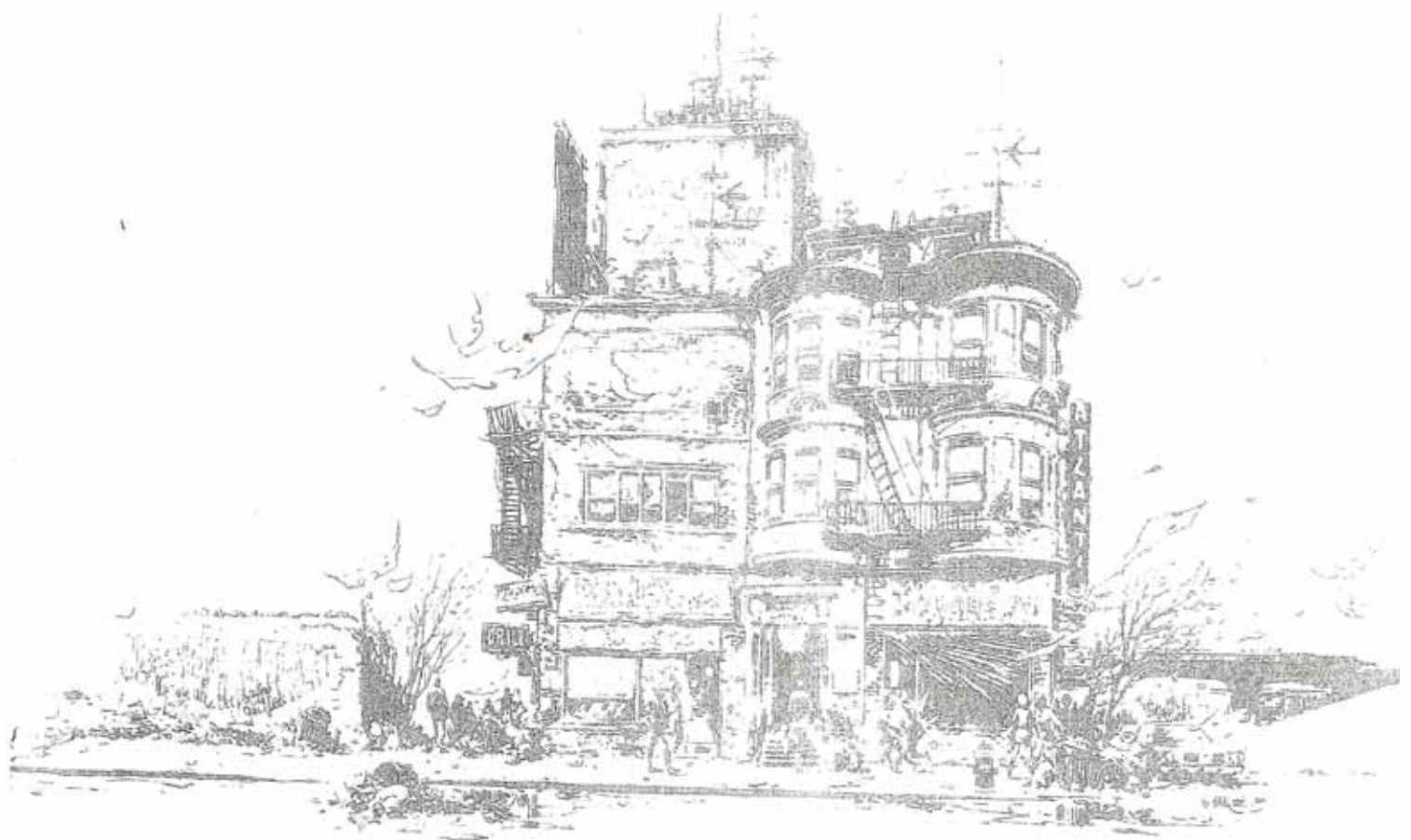


# HABITAT ÉCOLOGIQUE PARTAGÉ À L'UNION



HEP à l'Union, c'est un groupe d'une dizaine d'habitants qui construisent ensemble un projet d'habitat intégré à la zone de l'Union. Le terrain envisagé, à proximité de l'îlot Stephenson, permettrait de construire une vingtaine de logements, de façon à ouvrir le groupe à d'autres habitants partageant les ambitions de ce projet.

L'objectif n'est pas uniquement de construire des logements, mais de penser l'acte d'habiter dans sa globalité : la construction, la vie ensemble et avec le quartier, les déplacements, la consommation quotidienne, etc.

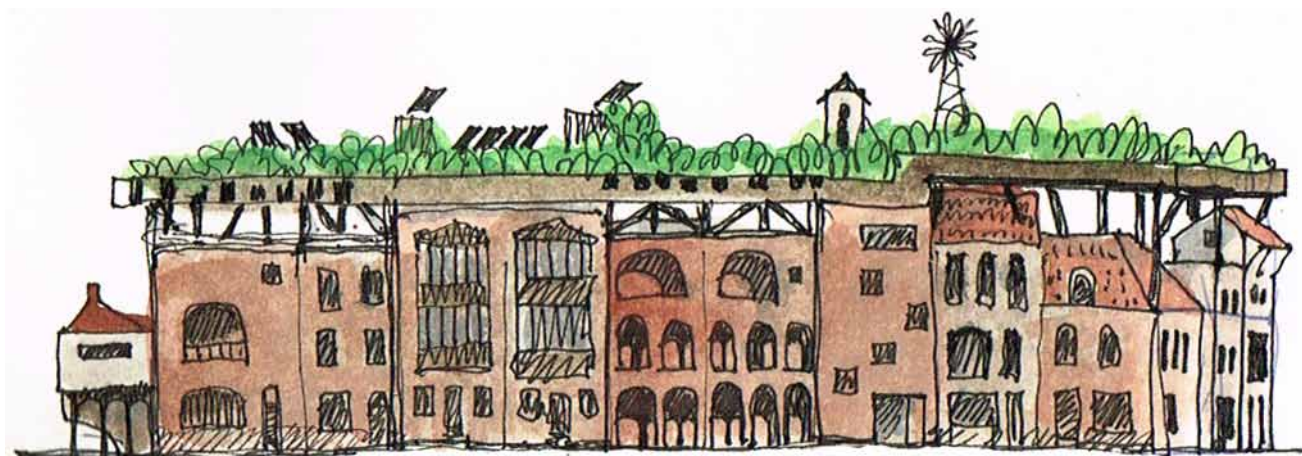
## **Construire et habiter écologiquement**

L'objectif est de réduire au maximum l'empreinte écologique lié à l'habitat : dans la consommation d'espace, dans les matériaux et les méthodes de construction, dans l'utilisation d'énergie, dans la consommation quotidienne.

Pour y parvenir, nous proposons par exemple de construire nos logements en terre crue et en ossature bois. Cette matière première se trouve sur place et n'a ni besoin d'être cuite, ni d'être transportée sur des kilomètres. De plus, la terre crue est un matériau qui assure une excellente isolation et une régulation de la température et de l'humidité intérieure. Pour le chauffage et l'éclairage, nous souhaitons optimiser au maximum l'agencement et l'orientation de nos habitations de façons à tirer parti de la lumière naturelle et de la chaleur du soleil. Pour les sanitaires, nous imaginons pouvoir utiliser des toilettes sèches et récupérer l'eau de pluie pour les usages d'eau non potables.

Pour la construction, nous souhaitons ouvrir le chantier à la participation des futurs habitants, à la fois pour réduire les coûts de main d'œuvre mais aussi pour permettre une implication, une appropriation de l'habitat par l'habitant. Ce chantier participatif pourrait également être un d'insertion, en associant à la construction une association d'insertion spécialisé dans la construction.

Pour l'architecture, nous voulons garder une unité, une continuité dans les matériaux et la forme de l'îlot. Cependant, nous souhaitons que chacun puisse s'exprimer librement dans le style et la forme de son logement. Cela pourrait prendre la forme de deux rangées de maisons mitoyennes, séparée d'une rue intérieure. Ou d'un îlot entourant une cour intérieure carrée. Nous sommes ouverts à plusieurs schémas.



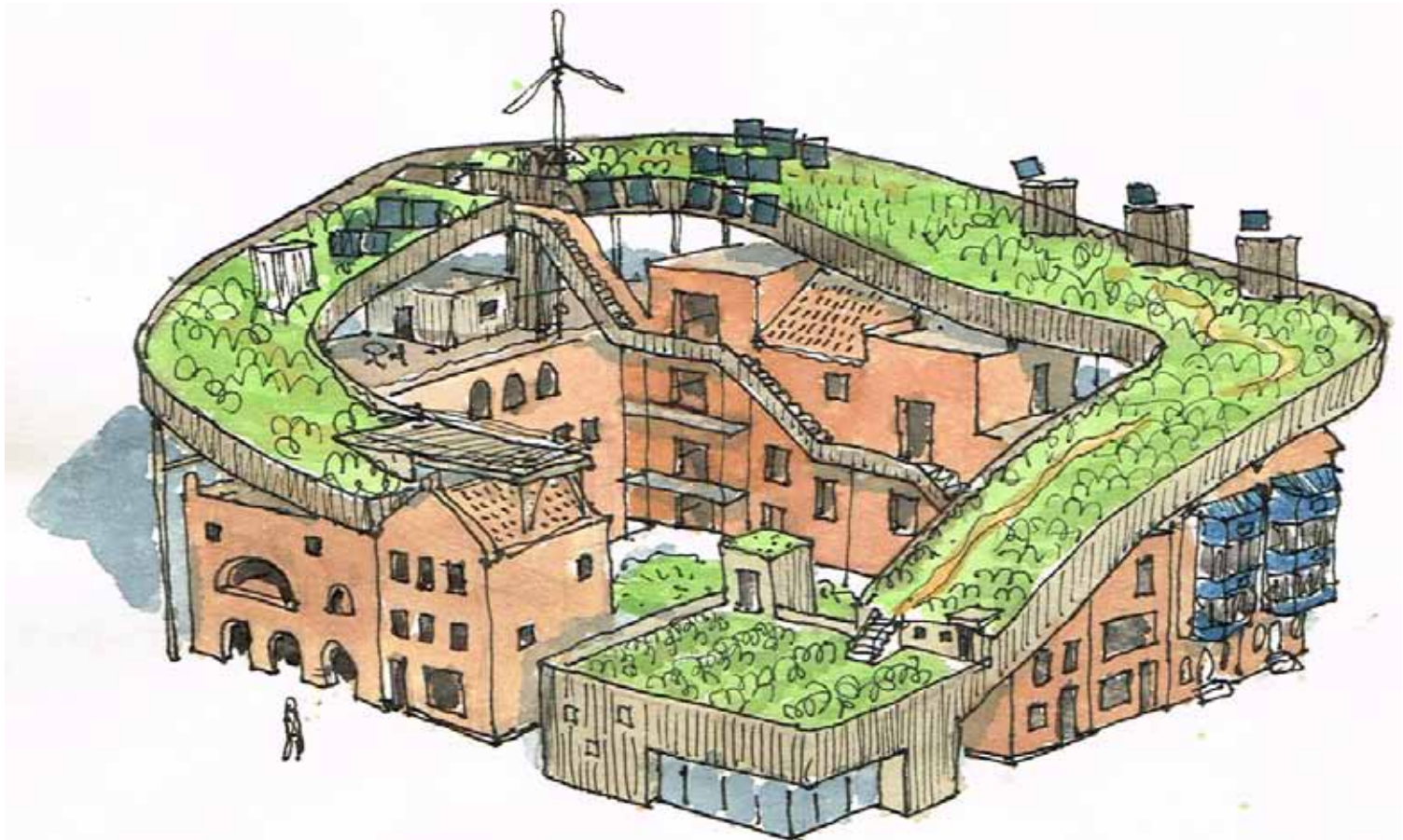
## Vivre ensemble, vivre avec les autres

L'habitat partagé nous semble une réponse aux liens sociaux qui se défont petit à petit entre les habitants d'un même lieu. Connaître ses voisins, échanger des services, se faire confiance : ces petites choses qui ne sont plus des évidences aujourd'hui pour des habitants. Nous voulons recréer à l'échelle d'un îlot un ensemble de liens, de connaissances à travers un projet commun : celui d'habiter ensemble. Chacun possède des savoirs, des idées, du temps qui sont autant de ressources que nous aimerions échanger et partager.

Pour y parvenir, nous aimerions en premier lieu créer au sein de l'îlot un espace extérieur commun et partagé. Il pourrait prendre la forme d'une courée centrale, entre deux alignements d'habitations mitoyennes. Ou alors une cour intérieure, avec un grand porche qui ouvre sur l'extérieur. Ou alors un grand toit terrasse commun.

Pour faciliter et favoriser ces échanges, nous souhaitons également créer un lieu commun, aux usages et fonctions modulables. Une pièce de vie, de discussions, pour installer des livres, s'abonner ensemble à des journaux, y boire un café, partager un goûter, tout est possible. En effet, nous ne voulons pas formaliser et contraindre ce vivre ensemble. Il doit vivre de lui-même, des idées et des envies de chacun.

Pour garantir une diversité sociale des habitants, nous souhaitons définir avec le bailleur un contrat de location - accession hors des cadres habituels. La définition des plafonds de revenus et autres conditions seraient lissée afin qu'il soit possible d'habiter aussi bien pour les personnes aux plus bas revenus que pour des classes moyennes. Le montant du loyer, ou des mensualités de remboursements sera inférieur à ceux du marché de l'immobilier classique, notamment grâce à la diminution des coûts de construction, des matériaux et du montage du projet.





## **Consommer de façon plus durable**

L'envie de sortir des supermarchés et de la logique de la grande distribution est grande mais les moyens pour le faire concrètement demandent de l'investissement, de l'énergie. Nous souhaitons par ailleurs contribuer d'une façon ou d'une autre à soutenir le commerce local, facteur d'échanges et de liens. Nous tenons également à consommer plus sobrement, avec moins de nuisances écologiques et sociales, avec plus de qualité, de proximité.

Pour y parvenir, nous imaginons de monter une forme d'épicerie locale, ouverte à tous. Elle pourrait prendre la forme d'une coopérative de consommateurs, d'une mini-centrale d'achat, ou d'un commerce classique. Cette épicerie pourrait trouver sa place dans la pièce collective et assurer ainsi une présence, ou tenir une buvette, un petit café.

Nous souhaitons également limiter au maximum l'usage de la voiture. Elle serait exclue de l'espace extérieur partagé. Pour les habitants qui le souhaitent, nous pourrions mutualiser des voitures, stationnées dans les parkings silos plus loin sur la zone de l'Union. Nous aimerions également construire un abri à vélo collectif.

## **Etre ouvert sur l'extérieur**

L'idée n'est pas de fonder une communauté fermée sur elle-même, mais bien de s'intégrer localement. Nous souhaitons promouvoir au sein de ce projet des valeurs de solidarité et de convivialité pour partager avec les voisins plus ou moins proches. Nous ne souhaitons pas édicter de charte, ou de règles, de façon à ce que notre projet puisse attirer largement et intégrer personnes différentes.

Pour y parvenir, nous ne souhaitons pas construire d'ambitieuses parties communes (buanderie, atelier de bricolage, chambre d'amis, etc.) qui nécessiteraient des règles trop contraignantes. Au contraire, nous préférons favoriser les échanges de services et la mutualisation occasionnelle. Ainsi, il est facile pour des nouveaux venus de se trouver une place, sans être effrayé par des règles de vie en groupe. Sur le long terme, nous parions sur la variété des types de logements que nous allons construire, pour que des personnes âgées, des jeunes couples, des grandes familles etc. puissent y trouver leur compte.

## **Plan d'étape :**

### **1.Consolider le choix de la parcelle. (juillet 2012)**

Il est indispensable pour engager les étapes suivantes d'avoir un engagement consolidé de la SEM sur le choix du terrain.

### **2.Choix d'un architecte (été 2012)**

Une fois la parcelle identifiée, nous interpellons un architecte pour dessiner une première esquisse de notre projet.

### **3.Choix d'un bailleur (rentrée 2012)**

Nous présenterons à différents bailleurs notre projet et nos premières esquisses afin de négocier avec eux :

- une convention d'engagement sur les modalités de financements, de location, d'acquisition ;
- un statut expérimental à notre projet : ne pas noyer notre opération dans le traitement standard de leur parc de logements ;
- les moyens d'assurer la mixité sociale.

## **Calendrier de l'association :**

**2 juillet, AG du Collectif de l'Union** : présentation de HEP, de l'avancement du projet, appel aux intéressés.

**Été 2012** : organisation de visite et promenades sur le terrain : animation ? préfiguration de l'îlot ?

**15/16 septembre, Forum ouvert de l'Union** : prévoir un stand d'HEP ? Atelier sur l'habitat partagé, mobilisation supplémentaire de nouveaux participants.

**Fin septembre 2012 : Assemblée générale de HEP à l'Union.** Présentation des nouveaux adhérents/futurs habitants, état d'avancement du projet et validation des étapes à venir.